

Devenez complètement ^{ent} NANTES



GUIDE
**Je recherche
un stage**

Table des matières

Les stages : lesquels et pour qui ?	3
Comment postuler ?	4
Quels métiers ? Quelles compétences ?	5
Quel processus ?	8

I / Les stages : _____

lesquels et pour qui ?

Un stage est une période d'activité pendant laquelle une personne met en application les enseignements théoriques suivis, dans le cadre d'un projet réalisé dans un organisme d'accueil. Le stage peut également être proposé aux personnes en reconversion professionnelle ou inscrites dans un programme d'orientation professionnelle.

Le stage permet d'acquérir des compétences professionnelles (entre autres liées à une formation suivie). Il peut également permettre de confirmer un projet professionnel.

Le stage a une durée allant de 1 jour à 6 mois maximum, au sein de la même structure.

Il existe deux types de réglementation pour accueillir des stagiaires, selon le profil :

- **Les stagiaires dépendant de la réglementation de l'éducation nationale / de l'enseignement supérieur.**

- > Le stage dans le cadre d'un cursus scolaire : que ce soit en CAP, Bac, Bac Pro, en Bac +2, Bac +3 ou Bac +4/5 (ou autre), peut être réalisé pour tester les aptitudes professionnelles en lien avec une formation suivie.

- **Les stagiaires dépendant de la formation professionnelle tout au long de la vie et les stages « découverte ».**

- > Le stage réalisé en classe de 4^{ème}, de 3^{ème}... afin d'observer et de découvrir un métier ou un secteur d'activité, rencontrer un professionnel et échanger sur ses missions au sein de la structure ;

- > Le stage dans le cadre d'un cursus professionnel : réalisé dans le cadre d'un souhait de reconversion professionnelle, d'une réussite à un concours... ;

- > Le stage d'immersion professionnelle : appelé PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), il permet de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité et pour confirmer un projet professionnel. Il est ouvert aux personnes bénéficiant d'un accompagnement social et/ou d'un accompagnement professionnel.

II / Les stages : _____

Comment postuler ?

Toutes les candidatures doivent passer par la plateforme de recrutement prévue à cet effet. Elle permet de centraliser toutes les candidatures dans un seul et même outil.

Lien de la plateforme de recrutement :

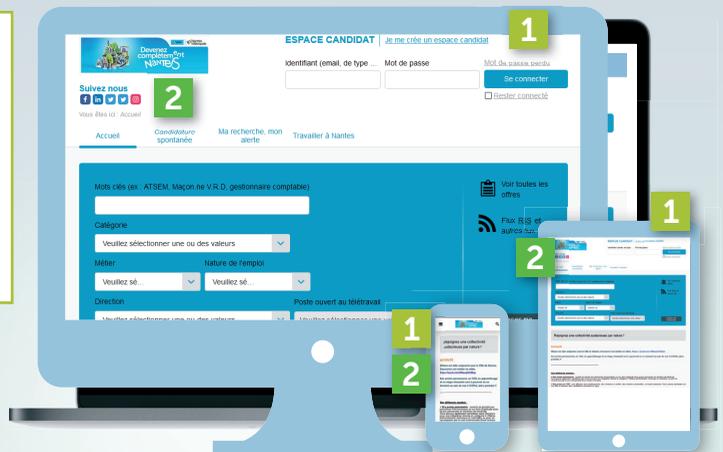


emploi.metropole.nantes.fr

1

La création de mon espace candidat

- Je clique sur l'encadré blanc
- Création de compte
- J'entre mon mail
- Je choisis un mot de passe



Ne pas oublier



Les champs précédés d'un ! sont obligatoires.

Lorsque vous joignez vos CV et lettre de motivation, n'oubliez pas de valider «**ajouter**».

Pour un stage, pensez à bien remplir le cadre pour votre demande.

2

Je candidate

- Je poursuis en me connectant via l'encadré bleu « Connexion à l'espace candidat »
- J'y ajoute mon CV et ma lettre de motivation
- Je complète mes infos personnelles
- Je reçois un mail me confirmant la prise en compte de ma candidature.

III / Quels métiers _____

Quelles compétences ?

Découvrez nos métiers ! Quelques exemples...

VILLE DE NANTES



- Écoles (agent d'entretien et de restauration, ATSEM) ;
- Crèches (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture) ;
- Infrastructures sportives : piscine, gymnases communaux (éducateur sportif, concierge...) ;
- Services de l'état civil (responsable des livrets de famille, carte d'identité, passeport...) ;
- Et bien d'autres encore...

NANTES MÉTROPOLE



- Environnement (jardinier, paysagiste, gardien...) ;
- Finance et administratif (comptable, gestionnaire RH, gestionnaire marchés publics, informaticien...) ;
- Eau et assainissement (technicien, agent de maintenance, égoutier) ;
- Maintenance, voirie et gestion des déchets (agent de nettoyage, conducteur de poids lourds, rippeur...) ;
- Et bien d'autres encore...

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



- EHPAD (agent social, infirmier, aide-soignant...) ;
- Services sociaux des usagers (assistant social, éducateur spécialisé...) ;
- Et bien d'autres encore...

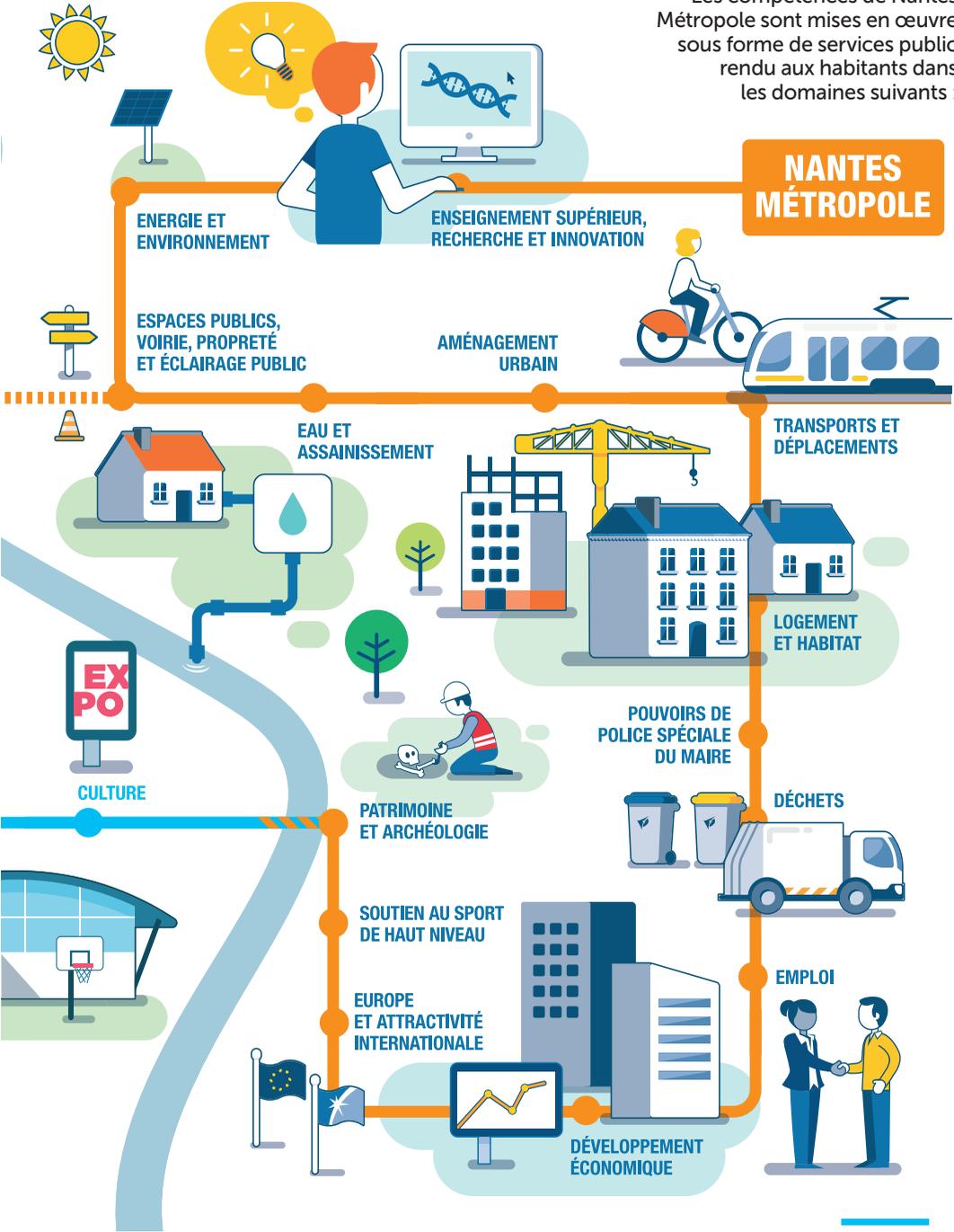
Les compétences

Les services municipaux sont chargés de mettre en œuvre les politiques publiques définies par les élus, au bénéfice des citoyens-usagers. Leurs compétences s'exercent dans les domaines suivants :



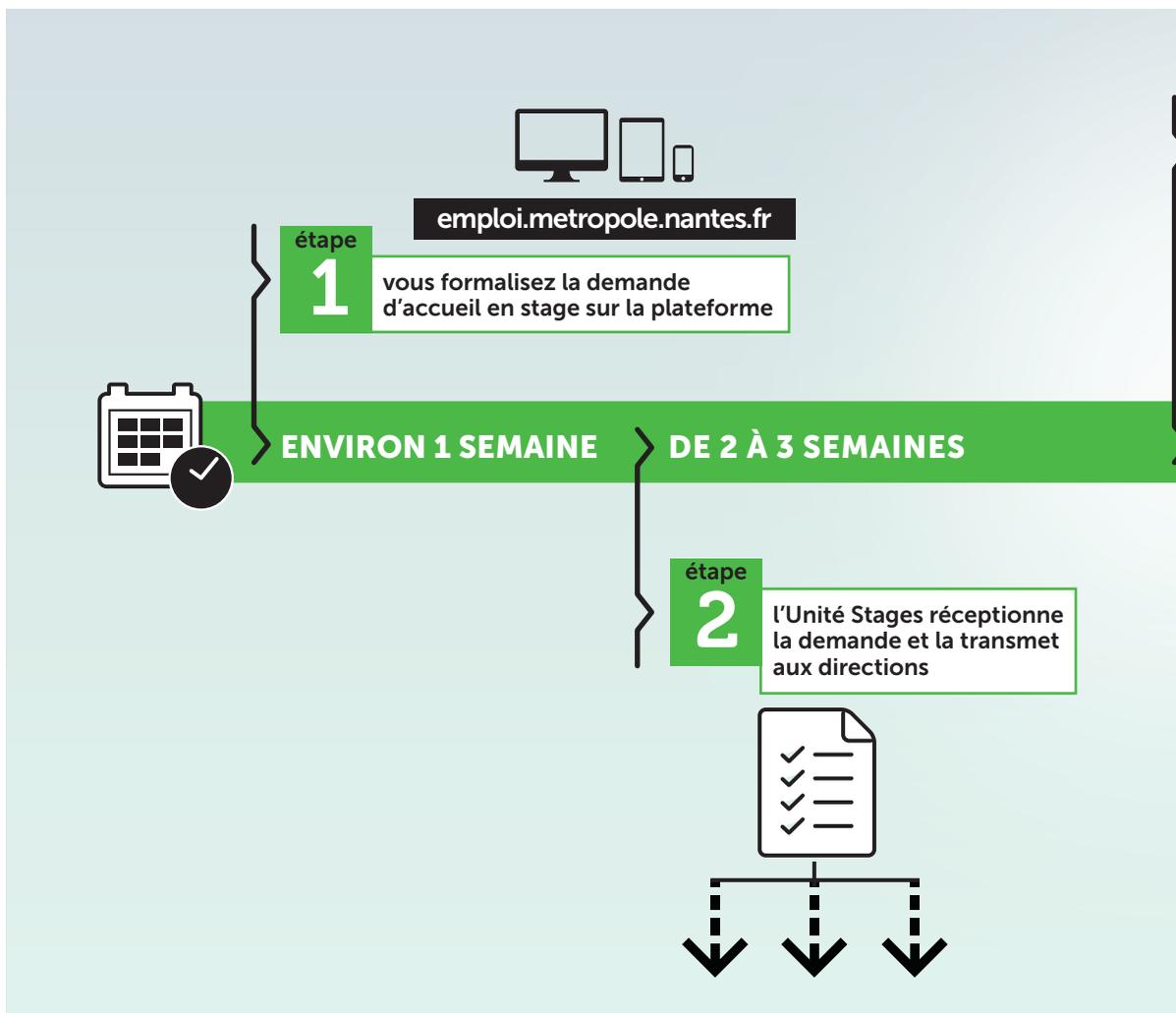
Les compétences de Nantes Métropole sont mises en œuvre sous forme de services public rendu aux habitants dans les domaines suivants :

NANTES MÉTROPOLE



IV / Les stages : 2 mois d'étude

Quel processus ?



étape

3

l'Unité Stages vous fait un retour par mail.

> **Avis favorable** : vous recevez un mail d'accord de stage vous demandant de transmettre les documents liés au stage

> **Avis défavorable** : vous recevez un mail de refus



ENVIRON 1 SEMAINE

ENVIRON 2 SEMAINES

STAGE

étape

4

vous devez transmettre rapidement les documents liés au stage par mail



Contacts



emploi.metropole.nantes.fr

Devenez
complètement
NANTES

Nantes Métropole

Tél. : 02 40 99 48 48

metropole.nantes.fr

Ville de Nantes

Tél. : 02 40 41 9000

metropole.nantes.fr

Maison de l'emploi

Votre contact pour vous accompagner dans votre orientation et votre recherche d'emploi :

www.me-metropole-nantaise.org

Centre national de la fonction publique territoriale

Vos contacts pour mieux connaître la fonction publique territoriale :

Antenne Nantes

29, boulevard Albert Einstein

CS 62948

44323 Nantes cedex 3

Tél. : 02 40 89 35 97

www.cnfpt.fr

Délégation régionale

60, boulevard Victor Beaussier

BP 40205

49002 Angers cedex 1

Tél. : 02 41 77 37 37

www.cnfpt.fr

Centre départemental de gestion de Loire-Atlantique

Votre contact pour les concours et les offres d'emploi à l'échelle du département :

6, rue du Pen Duick II – CS 66225

44262 Nantes cedex 2

Tél. : 02 40 20 00 71

www.cdg44.fr